



**LETTRE AUX ACTIONNAIRES**

Paris (France), le 25 novembre 2020,

## Offre publique d'achat simplifiée visant les actions et les obligations convertibles de la société Advenis

Cher actionnaire, Cher obligataire,

Le 24 septembre 2020, la société Inovalis a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat simplifiée sur les actions et les obligations convertibles de la société Advenis non détenues par le concert formé entre Inovalis et la société Hoche Partners Private Equity Investors.

Le 17 novembre 2020, Inovalis a décidé de relever le prix par action, initialement proposé à 1,80 euro, pour le porter à 2,07 euros et a déposé un projet d'offre publique modifié, tous les autres termes de l'offre restant inchangés.

Le Conseil d'administration a émis un avis motivé favorable à cette opération, eu égard notamment au rapport du cabinet Sorgem Evaluation, expert indépendant. Ce dernier considère, dans son rapport du 26 octobre 2020 modifié par addendum du 16 novembre 2020 pour tenir compte du relèvement du prix par action, que les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée, y compris dans la perspective d'un retrait obligatoire, sont équitables d'un point de vue financier pour les actionnaires et les détenteurs d'obligations convertibles de la Société.

Le 24 novembre 2020, l'Autorité des marchés financiers a rendu sa décision de conformité de l'offre.

Le 25 novembre 2020, l'Autorité des marchés financiers a précisé que l'offre serait ouverte du 26 novembre 2020 au 16 décembre 2020.

Le Conseil d'administration dans son avis motivé recommande aux actionnaires d'apporter leurs actions à l'offre pour un prix unitaire de 2,07 euros et aux détenteurs d'obligations convertibles de les apporter à l'offre pour un prix unitaire de 3.017,42 euros.

Les titulaires d'actions ou d'obligations convertibles de Advenis qui apporteraient leurs titres à l'offre bénéficieraient d'une liquidité immédiate avec :

- Pour les apports **d'actions**,
  - un prix unitaire de 2,07 euros,
  - extériorisant une prime de 108,4% par rapport au dernier cours de clôture précédant l'annonce de l'offre,
- Pour les apports **d'obligations**,
  - un prix unitaire de 3.017,42 euros,
  - extériorisant une prime de 39,95% par rapport au dernier cours de clôture précédant l'annonce de l'offre.

Conformément à la réglementation, Inovalis demandera, dans un délai de 3 mois à l'issue de la clôture de l'offre, et si les conditions requises sont remplies, la mise en œuvre d'un retrait obligatoire visant les titres Advenis non présentés à l'offre, au prix modifié de 2,07 € par action et de 3 017,42 € par OCA.

Nous vous invitons à consulter les documents relatifs à cette opération avant de prendre une décision relative à l'offre sur notre site Internet (menu « investisseurs » > section « offres publiques ») : <https://www.advenis.com/index.php?action=info.offre-publique>.

Si vous prenez la décision d'apporter vos actions et/ou vos obligations convertibles à l'offre, nous vous conseillons de vous approcher dès le 26 novembre de votre intermédiaire financier teneur du compte sur lequel sont inscrits vos titres.

Votre intermédiaire financier vous informera alors des délais nécessaires pour lui remettre un ordre d'apport à l'offre et percevoir le règlement de votre vente.

Veillez agréer, cher actionnaire, cher obligataire, l'expression de nos salutations distinguées.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'S' followed by a smaller, more intricate signature.

**Stéphane Amine**  
Président-Directeur général d'Advenis